

David SULMONT

Pontificia Universidad Católica del Perú

15-17h, salle Alfred Sauvy, INED: 133, boulevard Davout, 75020 Paris

Titre

L'ethnicité dans le recensement péruvien 2017 : Débats et critères pour la formulation de la question sur l'auto-identification ethnique

Title

Ethnicity in the 2017 Peruvian census: debates and criteria for defining the question on ethnic self-identification

Résumé

En octobre 2017 a eu lieu le XII Recensement National de Population au Pérou. L'Institut National de Statistique et d'Informatique (INEI) y a introduit une question sur l'auto-identification ethnique des personnes âgées de 12 ans et plus. Si ce type de question est déjà présent depuis 2001 dans les enquêtes nationales des foyers réalisées par l'INEI chaque année, c'est la première fois qu'elle est appliquée dans un recensement national de population, en contraste avec d'autres pays d'Amérique Latine à forte population indigène qui utilisent ces indicateurs dans leurs recensements depuis une dizaine d'années. En 2013, l'INEI a mis en place une commission technique, composée par des représentants des organisations des peuples indigènes et Afro-descendants, des universitaires, des fonctionnaires publics et des fonctionnaires d'organisations internationales (UNFPA et UNICEF) pour discuter et proposer des questions d'identification et d'auto-identification ethniques à introduire dans le recensement de population de 2017. Les débats qui eurent lieu et les critères utilisés pour définir les questions sur l'identification ethnique de la population péruvienne illustrent les tensions politiques et les dynamiques sociales qui se jouent autour des problèmes de l'ethnicité et du racisme dans la société péruvienne contemporaine. Au cours de la présentation, on essaiera de resituer ces sujets dans l'histoire de la « question ethnique » au Pérou et la façon dont l'État a représenté (ou non) la diversité ethnique de la société dans ses statistiques officielles.

Abstract

In October 2017, took place the XII National Population Census of Peru. The National Institute of Statistics and Informatics (INEI) introduced a question on ethnic self-identification for people aged 12 and above. While this type of question has been in use from 2001 onwards in the national surveys of households carried every year by the INEI, this was the first time it was introduced into a national population census in Peru, in opposition to other Latin American countries with large indigenous populations, which have been using such indicators in their censuses for at least a decade.

In 2013, the INEI gathered a technical committee, composed of representatives of Indigenous and Afro-descendants organizations, academics, public officials and officials from

international organizations (UNFPA and UNICEF), to discuss and put forward ethnic identification and self-identification questions for the 2017 population census. The debates that took place and the criteria that were used to define ethnic identification questions for the Peruvian population illustrate the political tensions and social dynamics that exist around ethnic and racism issues within contemporary Peruvian society. This presentation aims at locating these debates within the larger history of the "ethnic issue" in Peru and the way the State has sought (or not) to represent ethnic diversity within its official statistics.

Discutante

Graziella Moraes Silva (The Graduate Institute, Geneva).

Bio

Sociologue et politologue, David Sulmont est professeur principal du Département de Sciences Sociales de la Pontificia Universidad Católica del Perú (PUCP). Depuis 2005, il travaille sur les structures ethno-raciales et leur représentation statistique dans les sociétés péruviennes et latino-américaines. Entre 2013 et 2017, il a été représentant de la PUCP dans le Comité Technique Interinstitutionnel de Statistiques sur l'Ethnicité de l'INEI.

Publications

Sulmont, David. 2011. « Race, ethnicity and politics in three Peruvian localities: An analysis of the 2005 CRISE Perceptions Survey in Peru ». *Latin American and Caribbean Ethnic Studies* 6 (1): 47-78.

———. 2012. « Raza y etnicidad desde las encuestas sociales y de opinión: Dime cuántos quieres encontrar y te diré qué preguntar ». In *La discriminación en el Perú: Balance y desafíos*, dirigé par Cynthia Sanborn. Lima: Universidad del Pacífico.

———. 2015. « Desigualdades y estructuras étnico raciales en el Perú: aportes empíricos del proyecto etnicidad y raza en Latino América ». In *Desigualdades en un mundo globalizado*, 135-50. Lima: Pontificia Universidad Católica del Perú.

Sulmont, David, et Juan Carlos Callirgos. 2014. « ¿El país de todas las sangres? Race and ethnicity in contemporary Peru ». In *Pigmentocracies: ethnicity, race, and color in Latin America*, dirigé par Edward Eric Telles, 126-71. Chapel Hill: University of North Carolina Press.

Sulmont, David, et Néstor Valdivia. 2012. « From pre-modern "Indians" to contemporary "Indigenous People": race and ethnicity in Peruvian censuses 1827 - 2007 ». In *Everlasting countdowns: Race, ethnicity and national censuses in Latin American States*, dirigé par Luis Fernando Angosto Fernández et Sabine Kradolfer. Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing.

NB : ce compte-rendu de séminaire a été rédigé à partir des notes manuscrites, nécessairement imparfaites, prises par Juliette Galonnier lors de la séance. Il est possible que des erreurs ou des approximations s'y soient glissées.

NB: these seminar proceedings derive from the hand-written notes taken by Juliette Galonnier during the session. Imprecisions and mistakes may have slipped into the text.

Compte-rendu par Juliette Galonnier

David Sulmont a participé en tant que représentant de son université au comité qui a proposé la question de l'ethnicité au dernier recensement péruvien. Dans cette présentation, il revient sur les enjeux historiques et contemporains des statistiques sur l'ethnicité dans la société péruvienne.

Depuis environ 20 ans, le Pérou se conçoit comme une société pluriculturelle et pluriethnique. Cela se remarque dans les discours politiques, les projets de loi, etc. Malgré tout, d'importantes inégalités socioéconomiques subsistent entre les différents groupes ethniques, principalement les peuples indigènes et les Afrodescendants, ainsi que l'attestent les études menées par le Ombudsman Office du Pérou. On recense de nombreux conflits liés aux industries extractives sur les terres des peuples indigènes (selon la loi péruvienne, les ressources du sous-sol appartiennent à la nation). On déplore aussi du racisme et de la discrimination dans les médias, comme le montrent les émissions télévisées et films comme *La Paisana Jacinta* (un acteur grîmé en femme indigène reproduit les stéréotypes sur l'ignorance et le manque de civilisation supposé des autochtones) ou *Negro Mama* (le même acteur grîmé en black face incarne une femme noire paresseuse, menteuse et voleuse). De nombreuses publicités commerciales mettent également en scène des familles blanches et blondes comme représentant la société péruvienne, ce qui ne saurait être plus éloigné de la réalité. Des débats ont lieu dans la sphère publique qui opposent les partisans de la liberté d'expression aux militants antiracistes.

De nouvelles lois ont récemment été adoptées, comme des quotas pour les populations indigènes dans les élections municipales; le droit à la consultation préalable lors de projets publics ou privés d'extraction de ressources (conformément à la résolution 169 de l'OIT); des lois anti-discrimination raciale et une campagne publique intitulée "Alerta contra el racismo" associée à un numéro d'urgence pour les victimes. Toutes ces évolutions ont contribué au débat public sur l'ethnicité au sein de la société péruvienne.

Il est important de retracer l'histoire des catégories ethniques au Pérou.

Au début du 19^{ème} siècle, "indien" est une catégorie juridique qui permet d'identifier les personnes devant payer le tribut. Il s'agit surtout d'une catégorie fiscale. En 1821, "indien" disparaît comme catégorie juridique mais réapparaît comme catégorie raciale. Les indiens

sont perçus comme une population difficile à moderniser: ils sont une race à civiliser, une race à subordonner, voire une race à exclure car conçue comme irrécupérable. A cela s'ajoute, comme au Mexique, une politique d'attraction des populations européennes en vue d'"améliorer la race".

Dans la première moitié du 20ème siècle, l'idée du métissage comme synthèse nationale commence à s'imposer. Des courants hispanistes et indianistes revendiquent l'importance des civilisations andines indigènes dans l'identité péruvienne. La civilisation indigène est redécouverte comme source d'orgueil nationale, notamment à travers des auteurs comme Victor Andres Belaunde. La société péruvienne construit son propre mythe du métissage.

Dans la deuxième moitié du 20ème siècle, le développement économique, l'industrialisation, l'urbanisation et l'expansion de l'éducation conduisent à un déclin du quechua comme langue parlée. On assiste à une dynamique de métissage culturel et de "cholification" (Anibal Quijano), le "cholo" désignant un indien urbanisé ayant connu une forte mobilité sociale et professionnelle. C'est la création d'un nouveau "sujet" péruvien.

Du point de vue des sciences sociales, on constate une pluralité de grammaires pour appréhender la société péruvienne:

- une grammaire classiste, marxiste, qui parle en termes de mouvements ouvriers, luttes paysannes, syndicats, partis politiques, réforme agraire
- une grammaire raciale, ethniciste qui parle en termes de cholos, de nouveaux groupes sociaux, de métissage

Jusque dans les années 70, les revendications indigènes s'inscrivent dans l'agenda marxiste, notamment avec la CCP (Confederacion Campasina del Peru) qui suit le parti communiste tendance chinoise. S'ensuivent des difficultés pour politiser l'ethnicité. La question indigène est conçue en termes de luttes de classe entre paysannerie et classes semi-féodales et non en termes d'ethnicité.

A la fin des années 60, le Pérou connaît un coup d'Etat et le gouvernement militaire qui s'installe au pouvoir mène une importante réforme agraire qui conduit à la disparition des gros propriétaires terriens. Dans les années 80, l'insurrection du Sentier lumineux fait beaucoup de victimes parmi les activistes sociaux et les délégués syndicaux. Dans les années 90, le populisme autoritaire de Fujimori réduit la contestation sociale. Tout cela crée un contexte défavorable pour la mobilisation des revendications indigènes.

Aujourd'hui, la demande pour construire des statistiques ethniques ne provient PAS des organisations indigènes mais des technocrates, des techniciens du gouvernement. Suite à la conférence de Durban, on constate une réelle volonté de visibiliser statistiquement les populations indigènes et afrodescendantes. Toutefois, cela ne se matérialise pas immédiatement dans le recensement péruvien. Dans son premier recensement du 21ème siècle, en 2005-2007 le Pérou ne pose pas de question ethnique. Ce n'est qu'en 2017 qu'apparaît la question de l'auto-identification ethnique dans le recensement. Cela s'inscrit dans une volonté de visibiliser l'existence de groupes sociaux qui ont historiquement été marginalisés dans les représentations de la nation péruvienne. Il s'agit aussi d'élaborer des outils pour mieux mesurer les corrélations entre inégalités socioéconomiques et ethnicité. Il y a un besoin d'évaluation des discriminations et d'outils statistiques pour élaborer des politiques publiques et des programmes sociaux.

Histoire des statistiques ethniques au Pérou

En 1876, on a recours à une classification raciale (identification externe par l'agent recenseur) et on estime alors que la population indigène représente 57.6% de la population péruvienne. Pendant plusieurs décennies, il n'y a pas de recensement en raison de la guerre du Pacifique et de l'effondrement de l'Etat péruvien.

En 1940 a enfin lieu un nouveau recensement. Le critère de la classification raciale conduit à estimer la population indigène à 45.9% (les agents recenseurs peinent à distinguer les indiens des métis) tandis que celui de la langue parlée donne le chiffre de 51.6%.

En 1961, il y a un abandon des questions sur la race (ce qui conduit à invisibiliser les Afrodescendants, que l'on estimait à environ 3% de la population dans les recensements précédents). La langue est utilisée comm indicateur d'ethnicité. Selon le critère de la langue maternelle, 38.7% de la population est identifiée comme indigène. Selon le critère des coutumes, on arrive à un chiffre de 22.7%. Cette baisse flagrante de la population autochtone est à l'époque vue comme un indicateur de progrès et d'intégration à la nation.

En 1972, le critère de la langue maternelle conduit à un chiffre de 30.5%.

En 1981, le critère des langues parlées donne 24.8% d'indigènes.

En 1993, le critère de la langue maternelle donne 19.5% d'indigènes.

En 2006, il n'y a pas de recensement mais une grande enquête nationale. Avec le critère de la langue maternelle, on identifie 18.3% d'indigènes, mais avec celui de l'autoidentification, on arrive à 27%.

En 2007, lors du recensement, le critère de la langue maternelle donne 15.9%. La question d'auto-identification n'est pas posée.

En prévision du recensement de 2017, l'Institut national des statistiques (INEI) convoque un groupe de travail interinstitutionnel en 2013 pour élaborer la question d'autoidentification ethnique. Ce groupe se compose de:

- 3 agences publiques : l'Institut statistique, le Ministère de la Culture (notamment le Vice-Ministère à l'Interculturalité), l'Ombudsman Office
- 5 représentants d'organisations de la société civile: 3 représentants des peuples indigènes et 2 représentants des afrodescendants
- 2 organisations internationales: UNFPA et UNICEF
- 3 institutions universitaires: un centre de recherche (think tank), l'Université du Pacifique et l'Université Catholique (à noter qu'il s'agit là de deux universités privées - les universités publiques, comme celle de San Marcos, n'étaient pas représentées).

Ce comité devait tâcher de régler de nombreux problèmes:

- le problème de la dimension multiple de l'ethnicité: langue, phénotype, ancestry, etc. Or le recensement ne pouvait introduire qu'une seule nouvelle question (eu égard aux contraintes logistiques et budgétaires), en plus de celle de la langue déjà posée.
- différentes catégories produisent des résultats très différents en termes de chiffrage des populations
- certaines catégories (comme la catégorie métis) sont contestées par les peuples indigènes car elles risquent de diluer leur nombre
- certaines catégories sont politiquement incorrectes et ne peuvent être employées: indigeno, originario (catégorie qui ne résonne pas chez les gens ordinaires), groupe ethnique (les gens ne savent pas ce que c'est), race (les gens savent ce que c'est, surtout la race des autres, mais on ne peut pas employer ce terme dans un recensement car les races n'existent pas et on n'est plus au 19ème siècle)

Le principal défi est que différentes questions donnent lieu à différentes réponses et différents résultats. D'après une enquête réalisée en 2009 sur un échantillon de 1500 personnes, selon que l'on pose la question de façon ouverte (open question), à travers une catégorisation externe par l'agent recenseur, en passant par le proxy de la langue maternelle ou en passant par l'auto-identification sur la base d'une série de catégories pré-mentionnées, le chiffre du nombre d'indigènes peut osciller entre 4.7% et 23.23%. En fonction des indicateurs retenus, on n'obtient donc pas les mêmes taux:

- self-identification à la catégorie indigène: 4.7% (question posée par le Latin American Population Project)
- external categorization: 6.3%
- open question: 7.9%
- maternal language: 11.4%
- self-identification avec plusieurs choix: 23.3%
- self-identification des deux parents: 25.9% (inclue des gens qui considèrent qu'ils ont changé de catégorie par rapport à leurs parents)
- self-identification de la mère seulement: 29%
- self-identification du père seulement: 31.7%
- self-identification de l'un ou l'autre des parents: 34.7%
- self-identification d'un ancêtre indigène: 39%

Au vu de ces résultats, quelle catégorie utiliser? Plusieurs impératifs se posaient au comité:

- la question doit être une question d'auto-identification
- elle doit permettre de visibiliser les groupes exclus
- elle doit permettre une certaine continuité longitudinale avec les indicateurs de langue maternelle, l'auto-identification déjà utilisée dans l'Enquête nationale des foyers (ENAH) depuis 2001, la question de l'appartenance à un peuple indigène utilisée dans le recensement agricole de 2012.

Des travaux sur ENAHO 2014 montrent qu'en combinant plusieurs questions (langue, auto-identification ou appartenance à un peuple), on peut parvenir à un total de 35%. Mais dans le recensement il n'était possible d'ajouter qu'une seule question. Le comité a finalement opté pour la question de l'auto-identification avec une liste de catégories car c'est celle qui visibilisait le plus les peuples indigènes. David Sulmont, qui a beaucoup travaillé sur ce sujet, dit à cette époque aux représentants indigènes: dites-moi combien vous voulez être et je vous dirai la question qu'il faut poser !

Les catégories retenues pour la question d'auto-identification sont:

quechua?

aymara?

nativo o indigeno de la Amazonia?

negro/mulato/zambo/afroperuviano?

blanco?

mestizo?

otro?

nsp?

Il est à noter que l'ordre des catégories est important. On demande d'abord pour les indigènes, puis les afrodescendants puis les blancs et les métis. Le but est de visibiliser les groupes exclus. Des organisations chinoises et japonaises ont demandé l'ajout d'une catégorie pour eux mais ils l'ont fait trop tardivement et cela n'a pas pu être ajouté dans ce recensement.

Nous aurons les résultats de ce recensement en juin 2018. On estime qu'environ 4.5% de la population ne pourra pas être recensée. Le recensement péruvien est très particulier car il fait appel à des volontaires (et non à des fonctionnaires spécialisés) qui parcourent le territoire. Cela introduit des erreurs. Une enquête post-census est toujours réalisée pour corriger certaines de ces erreurs.

Discutante: Graziella Moraes Silva

4 questions:

- What about your experience in the Committee itself? You make it sound as if it was consensual, but we know from the Brazilian case that these committees can be highly conflictual (and the Brazilian committee was much more homogenous than the Peruvian committee). Were there disputes? What were they about? Were there debates about the issue of visibility? About the mulato category? Why were international organizations present? How did they legitimize their presence in this national census committee?
- You said that Peru would never include a question about race in its census. But In Brazil, we do! So why not do it? Why focus on customs and ancestors? Has this definition been problematized? Isn't this definition problematic too? What conception of ethnicity does it entail?
- Self-identification questions can produce considerable changes in the results depending on the rights that are associated with each category. Are there debates about self-identification? Is it consistent enough? Can we rely on it when it is associated with rights?
- The Peruvian census is conducted in a very specific manner. The census is made during one day only in urban areas (two weeks in rural areas). It is a big logistics. You cannot leave your house on census day (it is a Sunday), it is almost like a national holiday. Who are the volunteers who conduct the census? It seems that it opens a lot of room for negotiations. In addition, people can be really embarrassed to ask questions about race and ethnicity. Previous studies have demonstrated that questions about race tend to be left empty because census takers are shy to ask.

Réponses:

Concernant l'expérience dans le Comité, il y avait certes des agendas très différents, mais l'ambiance n'était pas confrontationnelle: il y avait une véritable volonté de trouver un consensus. Tout le monde voulait rajouter des questions.

Il y a eu un débat sur la possibilité de choix multiples: l'INEI ne voulait pas car ce type de questions est trop difficile à traiter logistiquement; les organisations indigènes ne voulaient pas car selon elles, soit on est indigène, soit on ne l'est pas.

Au sujet de la visibilité, surtout pour les Afrodescendants, il a été décidé d'offrir un très large choix de réponses (negro, moreno, zambo, mulato) et ça a payé. Cela a permis d'augmenter la population s'identifiant à ces catégories. Il y a aussi eu un mouvement de promotion du

recensement par les organisations indigènes avec des campagnes comme “identifie-toi”, “sois fier de tes coutumes”.

Certains membres des organisations indigènes ont demandé à être identifiés comme “paysans” mais il s’agit là d’une question occupationnelle et non ethnique et nous avons donc refusé.

Il y a eu un moment tendu, lors de la venue de Fabiana del Popolo, fonctionnaire de la CEPAL (Commission économique pour l’Amérique latine). Elle a été très critique des choix qui ont été faits et voulait revenir à la question standard: est-ce que vous appartenez à un peuple indigène? Le problème est que nous avons débattu de cette question pendant un an et demi et ne voulions pas revenir sur notre choix. Elle était aussi contre l’introduction de la catégorie métis. Les organisations indigènes voulaient aussi l’exclure.

Une expérimentation a donc été faite au sujet de cette catégorie. On a posé les questions dans deux communautés. Dans la première, on a mis les catégories indigeno, negro et métis. Dans le deuxième groupe de contrôle, il y avait seulement indigeno et negro. On a démontré qu’en l’absence de la catégorie métis les chiffres des indigenos et des negros restaient les mêmes mais que le nombre de NSP augmentait. Cela a permis de démontrer que l’introduction de la catégorie métis ne diminuait pas la population indigène et la question a pu être conservée. Des tests ont aussi été conduits pour voir si les gens comprenaient les catégories retenues. Certes la question sur l’ethnicité n’était pas la plus simple dans le recensement mais elle était tout de même beaucoup plus simple que la question sur la santé mentale.

Les représentants indigènes ont fini par accepter la liste des catégories car elle représentait pour eux la solution la moins mauvaise. Et ils se sont engagés à faire des campagnes de sensibilisation publique au recensement.

Lors d’émissions télévisées sur le recensement, on a interpellé David Sulmont avec véhémence pour savoir si le recensement allait poser des questions sur la race. Il a répondu qu’il ne s’agissait pas de cela, que les races n’existaient pas et qu’on posait seulement une question sur la façon dont les gens s’identifient à une culture, à leurs coutumes, à leurs ancêtres. C’est le discours politiquement correct qu’on a essayé de promouvoir. Car si les gens sont conscients de l’existence de la race et du racisme dans les pratiques, ils ne veulent pas être racialisés. Les indigènes par exemple refusent catégoriquement la catégorisation de race. Ils se voient comme une culture, un peuple. Ils refusent les termes “indiens” ou “cholos”. La question de la race n’a donc pas été retenue. Elle n’a pas été employé depuis le recensement de 1940.

Sur la question de l’auto-identification et ses conséquences en termes de droit. Cette question n’a pas encore été abordée. En réalité, cette question a été introduite pour pouvoir discuter ensuite de l’opportunité d’ajouter l’appartenance ethnique dans les registres administratifs (cartes d’identité, etc.). Le débat sur la liaison avec des droits politiques n’a donc pas encore eu lieu mais il aura lieu prochainement.

Questions dans la salle

Françoise Morin

Il faut insister sur la dimension négative de l'identité indigène. Dans les années 70, être indien c'était comme être un animal: pas de papiers, pas de culture, pas d'histoire. Le gouvernement militaire a joué un rôle de bouleversement de cette situation. Mais en même temps au Pérou le réveil indien a été très tardif car Velasco a fait des communautés andines des communautés paysannes et non indigènes. Il n'y a pas eu de revendication autochtone.

Aujourd'hui le gouvernement refuse de recenser les communautés autochtones. L'Institut du Bien Commun mené par Ricardo Smith a effectué un dénombrement des communautés andines et amazoniennes (il s'agit d'un recensement privé), mais le gouvernement ne veut pas le reconnaître car il y a des intérêts industriels sur certains territoires. Il s'agit donc d'un problème politique. Tout est bloqué. Par ailleurs, la loi du dépouillement permet d'exproprier les communautés "au nom de l'intérêt national". Il y a donc un contexte très défavorable pour les autochtones. Ce recensement semble donc contradictoire avec l'orientation actuelle.

Réponse de David: Cette contradiction peut s'expliquer par le fait que l'Etat n'est pas monolithique. Il est constitué d'agences très différentes. L'Ombudsman et le Ministère de la Culture n'ont pas les mêmes intérêts que les autres. De fait, le Ministère de la Culture a commencé à recenser les peuples indigènes et à créer une première base de données, mais ces démarches ont été bloquées. Il y a des conflits sur certains territoires avec des entreprises privées certes mais aussi avec des réseaux de criminalité. Tout cela reflète donc plus la faiblesse de l'Etat que sa force.

Patrick

Est-ce que PERLA (Project on Ethnicity and Race in Latin America) a été utilisée ? Ou est-ce que ce sont plutôt des enquêtes péruviennes nationales qui ont été privilégiées?

Réponse de David: ce sont surtout des enquêtes péruviennes qui ont été utilisées. Par ailleurs, on peut souligner que ce sont des Français de l'IRD qui ont pour la première fois proposé la question sur l'auto-identification. Ils ont eu un rôle de soutien technique pour le recensement péruvien depuis longtemps. Récemment [un colloque](#) a été organisé pour fêter les 50 ans de présence de l'IRD au Pérou. C'est d'ailleurs aussi une mission française qui avait aidé pour les premiers recensements de l'Etat péruvien.

Ongjen

Quel est le rôle de l'âge dans l'identification indigène? Est-ce qu'il y a un effet générationnel? Est-ce que ça décline avec le temps? Qu'est-ce que cela laisse présager pour le futur ethnique du Pérou?

Réponse de David: ce qui compte c'est surtout le niveau d'éducation. Plus on est éduqué, plus on s'identifie comme métis et moins comme indigène.

Juliette

Quel a été le rôle des instances onusiennes présentes? Est-ce qu'elles financent? Est-ce qu'elles orientent?

Réponse de David: les représentants des organisations internationales n'ont pas eu un rôle très actif lors des discussions. Ils observaient, ils accompagnaient. Le représentant de

l'UNESCO n'a pas dit un mot. Ils ont plutôt été actifs dans l'organisation de séminaires et d'espaces de discussion en amont. Ils ont eu un rôle de soutien financier mais ils ne dirigeaient pas les discussions. Leur soutien était principalement logistique. C'est surtout l'Ombudsman, le Ministère de la Culture, les universitaires et les représentants indigènes qui étaient très actifs. Lors des groupes de travail des organisations indigènes, il y a beaucoup de représentants d'organisations internationales, surtout le PNUD, qui a lancé une grande enquête d'opinion auprès des indigènes. Le CEPAL n'était pas présent en tant que tel mais Fabiana del Popolo a été invitée par les organisations indigènes. Parmi les observateurs il y avait aussi la Fondation Ford (qui a financé une enquête sur les peuples afrodescendants).